



Rapport d'activité 2006

L'année 2006 a été marquée principalement par :

- la tenue de l'assemblée générale constitutive de l'association et la nomination de son conseil d'administration ;
- le début du fonctionnement régulier de l'association ;
- la réalisation de deux missions auprès de la Communauté des états d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au Nigéria et de la Compagnie djibouto-éthiopienne de chemin de fer en Ethiopie ;
- la participation de l'association aux journées de Nantes et au colloque international organisé par l'Association française pour l'histoire de la justice et l'Association des Archivistes français à Lyon en décembre.

Organisation de l'association

Tenue de l'Assemblée générale constitutive et élection du conseil d'administration

La section française d'AsF a tenu son assemblée générale constitutive le 20 mars 2006.

A cette occasion ont été présentés les objectifs de l'association ainsi que les projets existants.

L'assemblée générale a procédé à l'élection du conseil d'administration de l'association dont la composition est la suivante :

- Jérôme Blachon
- Aurélien Conraux
- Bruno Delmas
- Nathalie Dufau
- Christine Martinez
- Anne-Sophie Maure
- Pauline Moirez
- Danièle Neirinck
- Fabien Oppermann
- Joseph Schmauch
- Edouard Vasseur
- Françoise Watel

Constitution du bureau

Le conseil d'administration s'est ensuite réuni dès le 29 mars et a procédé à l'élection de son bureau.

Le conseil a élu au bureau les personnes suivantes :
Présidente : Danièle Neirinck
Secrétaire : Edouard Vasseur
Secrétaire-adjoint : Joseph Schmauch
Trésorier : Fabien Oppermann
Trésorière-adjointe : Nathalie Dufau

Le bureau et le conseil d'administration se sont ensuite réunis régulièrement afin de mener à bien les projets qui ont été confiés à l'association.

Fonctionnement de l'association

Adhérents

A la fin de l'année 2006, la section française d'AsF comptait 26 membres à jour de cotisation et une cinquantaine de personnes intéressées et/ou fraîchement inscrites.

Budget

Avoir au 31 XII 2005 209,12 euros

Recettes 2006	Cotisations	900,00 euros
	Subventions DAF	10 000,00 euros
	-----	-----
	Total	10 900,00 euros

Dépenses : Visas et assurances pour l'envoi de deux archivistes au Nigéria	274,00 euros
Gestion du compte bancaire	107,64 euros
-----	-----
Total	381,64 euros

Avoir au 31 XII 2006 10 720,48 euros

N.B. : Les frais de secrétariat et d'expédition postale ont été pris en charge par la présidente ainsi que ceux de ses deux déplacements en province (Nantes et Lyon). La trésorière, élue en mars 2006 a en effet été indisponible pour raison de santé et été conduite à donner sa démission en novembre 2006. Le poste est donc à pourvoir.

Site web

Le conseil d'administration a estimé que la création d'un site web constituait une de ses priorités afin d'assurer une communication efficace et peu coûteuse. Aurélien Conraux s'est proposé pour mener à bien cette opération.

L'hébergement et la réservation d'un nom de domaine ont d'ores et déjà été réalisés. Le site web de l'association est consultable à l'URL suivante : <http://webasf.free.fr>. Quelques rubriques ont été développées et alimentées.

Plusieurs améliorations seront apportées au site en 2007 : charte graphique, alimentation, création d'un espace réservé aux membres afin de mettre à leur disposition tout document utile.

Projets

Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Nigéria

La setion française d'AsF a été contacté en juin 2006 par M. Denis Winckler, consultant à la CEDEAO dans l'optique de traiter un arriéré important d'archives du département du commerce et des douanes de l'organisation et d'organiser un système d'archivage dans ce département.

Une mission de deux membres d'AsF, Fabien Oppermann et Marie-Claire Pontier a été envoyée à Abuja (Nigéria) du 14 au 25 août afin de répondre à la demande de la CEDEAO qui a entièrement financé le projet.

Les deux experts de l'association ont procédé aux actions suivantes :

- récolement et traitement des archives du secrétariat du directeur ;
- récolement et traitement des archives du bureau du directeur ;
- récolement et traitement du vrac des départements commerce et douane ;
- installation d'un local destiné aux archives dans l'antichambre du département ;
- recrutement et initiation d'un vacataire afin de poursuivre le travail entrepris ;
- élaboration de fiches de procédure sur la gestion courante des documents, l'archivage des dossiers, le stockage, la conservation, et enfin la consultation des archives.

Le travail des deux experts a pleinement répondu aux attentes de l'organisation. Néanmoins, étant donné les moyens dont dispose la CEDEAO, ils ont recommandé de ne pas y effectuer de nouvelle mission de traitement et de préconiser à cette dernière le recrutement d'un archiviste professionnel, par exemple formé à l'Ecole de bibliothécaires, archivistes et documentalistes (EBAD) de Dakar.

Plus généralement, cette mission pose le problème de la réalisation systématique d'un audit préalable à l'envoi d'une mission, sauf en cas de situation d'urgence.

Compagnie djibouto-éthiopienne de chemin de fer, Ethiopie

A l'occasion d'une mission de coopération dans le domaine des archives conduite en novembre 2005, les deux archivistes français qui assuraient la formation de leurs collègues éthiopiens, aveint été alertés sur la situation préoccupante des fonds d'archives de la Compagnie du chemin de fer djibouto-ethiopien, conservées à Addhis Abeba. Un projet de sauvetage de ce patrimoine francophone a donc été soumis à la section française de l'association Archivistes sans frontières.

Grâce au soutien et au financement de l'ambassade de France en Ethiopie, deux archivistes d'ASF, Céline Fournier et Anne-Sophie Maure, ont pu se rendre en Ethiopie en août 2006 pour y mener une mission d'audit, avant la mise en concession de la compagnie au 1^{er} septembre.

Cette mission d'audit avait les objectifs suivants :

- évaluer le volume, l'intérêt et dresser un état sanitaire rapide des archives existantes à Addhis Abeba ;
- vérifier l'existence d'autres lieux de conservation le long de la ligne de chemin de fer, notamment à Dire Dawa ;
- sensibiliser les différents partenaires (*National Archives and Library of Ethiopia, ...*) à la situation de ces archives ;
- à partir de ces conclusions, évaluer les besoins pour le sauvetage et la préservation de ces archives.

Les archivistes ont pu rencontrer au cours de leur mission le directeur général et le responsable du service *records management* des Archives nationales éthiopiennes, qui se sont montrés très intéressés par le projet. Il leur a notamment été proposé de conserver les archives de la compagnie dans des dépôts publics, afin de les préserver au mieux et d'en assurer la communication. Anne-Sophie Maure et Céline Fournier ont également pu entrer en contact avec le maire-adjoint de Dire Dawa, en charge de la culture du tourisme, qui s'est montré soucieux de la mise en valeur du patrimoine ferroviaire : archives, mais aussi matériel technique laissé sur place par la compagnie (machines, locomotives, outillage, ...).

Les deux archivistes ont donc établi un état des lieux des archives de la Compagnie du chemin de fer djibouto-éthiopien à Addhis Abeba et à Dire Dawa et ont présenté à l'association un rapport qui permet de dresser un bilan des opérations réalisées et des actions à mener. Ce rapport sera mis sur le site internet de l'association très prochainement.

La première urgence consiste à envoyer une nouvelle mission le plus tôt possible (avant la nouvelle saison des pluies en mai) pour déménager les archives conservées dans des locaux illégalement occupés ou inondables vers l'ancienne bibliothèque de la compagnie, que cette dernière accepte de transformer en local pour archives. L'ambassade de France a été à nouveau sollicitée pour aider financièrement AsF. Il convient de noter que cette mission devra se traduire par l'équipement de la bibliothèque en rayonnages. Des contacts ont déjà été pris avec la SNCF pour savoir dans quelle mesure cette entreprise pourrait aider le projet.

Une deuxième action devra être menée qui consistera à déménager les archives techniques stockées dans le grenier de la gare de Dire Dawa, préalable à toute opération de classement de ces mêmes fonds. La durée de cette mission est évaluée à 15 jours pour deux personnes et impliquera l'aide logistique de la compagnie en personnel.

Colette Dubois, professeur à l'université d'Aix-Marseille, s'est déclarée intéressée par le projet et dispose de moyens pour envoyer un étudiant ou un historien. A l'avenir, les missions devront associer une des deux personnes qui ont réalisé l'audit avec des membres de l'association n'ayant pas encore participé à des missions. Joseph Schmauch, tout comme Anastasia Illine (AD Hautes-Alpes), se sont portés volontaires.

Communauté urbaine de Fès, Maroc

La section internationale d'AsF a contacté la section française dès sa création en 2005 afin de participer au chantier qu'elle dirige depuis plusieurs années.

La Communauté urbaine de Fès a en effet fait appel à la ville de Barcelone pour tenter de résoudre ses difficultés en matière d'archives. C'est en raison du caractère très technique du projet que la Ville de Barcelone en a transmis la direction à l'association "Archivistes sans frontières" (AsF).

Une mission d'audit, réalisée en novembre 2004 par deux membres d'AsF, a confirmé la nécessité d'une intervention aussi rapide que possible, par des archivistes professionnels, auprès du service des archives municipales de Fès. Le fonds d'archives concerné, à savoir l'ensemble des documents municipaux de 1912 à nos jours, représente environ 3,5 kilomètres linéaires et est réparti entre trois dépôts. Ces dépôts sont aujourd'hui parvenus à saturation, et les très mauvaises conditions de conservation qui y règnent menacent la pérennité d'archives à forte valeur historique. De plus, les archives ne sont ni classées, ni décrites.

L'audit mené par AsF a permis d'élaborer un plan d'intervention en plusieurs phases sur trois ans. Des archivistes municipaux catalans, assistés par des étudiants de l'École supérieure d'archivistique de Barcelone, ont d'ores et déjà participé à un premier chantier en juin 2005 et à un second en juin 2006. Ils ont animé des séances de formation du personnel local, et entamé des opérations de nettoyage, puis d'identification et d'inventaire des documents.

Il s'agit, à terme, de doter la ville de Fès d'un système performant de gestion de ses d'archives.

1° Il est urgent, d'une part, de traiter l'arriéré des archives de la ville :

- aménagement des espaces de conservation ;
- conditionnement des documents ;
- classement et inventaire des fonds d'archives ;
- élaboration d'une base de données documentaire.

2° D'autre part, afin d'assurer la pérennité des documents pour les besoins de l'administration comme pour la documentation de la recherche historique, il s'agit de définir les procédures administratives et archivistiques sur lesquelles reposera le fonctionnement du services des archives municipales de Fès après le départ d'AsF. L'effort se poursuivra en matière de formation du personnel : deux archivistes fassis devront à terme être formés.

La participation de la section française consisterait à aider cette dernière dans la reprise de l'arriéré des archives municipales de Fès (Maroc) ainsi que dans la formation à la gestion des archives de deux agents municipaux. La présence d'archives datant de l'époque du protectorat français au Maroc justifie la présence de personnes francophones sur ce chantier.

Pauline Moirez a été chargée par le conseil d'administration de suivre ce projet.

L'organisation du chantier a néanmoins été constamment retardée pour de nombreuses raisons, toutes indépendantes d'AsF France.

Le chantier devrait avoir lieu fin mars. AsF section France doit payer le voyage (incluant visas) et l'hébergement de ses archivistes, la municipalité de Fès prenant en charge le couvert et les fournitures. Le budget se monte à 3 000 euros.

Une demande de subvention a été adressée par le bureau à la communauté urbaine de Strasbourg ainsi qu'à la ville de Montpellier.

Huit personnes se sont dites intéressées par le chantier : Pauline Moirez, Olivier Muth (AD 75), Franck Delorme et Florence Wierre (IFA), Sébastien Nadiras (AN-section des missions), Marion Lochard (AM Clichy), Aude Guillon (AM Bordeaux) et Maylis Mouginot (AP-HP).

Palestine

Les contacts pris avec Mme Sanchez se poursuivent pour organiser une mission de sauvetage des archives produites par les écoles françaises du mandat de Palestine. Les archives une fois classées seraient conservées à l'université de Bethleem.

Les conditions de réalisation d'une première mission au début de l'année 2007 sont actuellement en cours d'étude avec l'aide du consulat général de France à Jérusalem. L'hébergement serait pris en charge par les communautés religieuses. Françoise Watel et Fabien Oppermann ont été désignés par le conseil d'administration pour suivre ce projet.

Relations extérieures

Forum mondial des droits de l'homme. Nantes 10-13 juillet 2006

Perrine Canavaggio, secrétaire générale adjointe du Conseil international des Archives et membre d'AsF a tenu un stand au forum. Elle a été rejointe pendant la journée du 13 juillet par la présidente d'AsF qui a bénéficié de l'accueil du CIA pour présenter les buts et les programmes d'actions d'AsF dont la Journée du 11 décembre 2006 à Lyon (voir infra).

Colloque de l'Association française pour l'histoire de la justice (AFHJ)

Le 11 décembre 2006, à Lyon, date et lieu hautement symboliques puisque lendemain de la célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme et ville retenue pour la tenue de la V^e Conférence de la charte européenne des droits de l'Homme, le Conseil international des archives (ICA), l'Association française d'histoire de la Justice et l'Association des archivistes français (AAF) ont organisé conjointement un colloque international sur « Archives, justice et droits de l'homme ». La journée était soutenue par la Cour d'appel et le barreau de Lyon ainsi que la Faculté de droit de l'université de Lyon III.

Les organisateurs de cette conférence souhaitaient réunir les principaux acteurs de la défense des droits de l'homme qui n'ont que rarement l'occasion de se rencontrer : ONG, avocats, magistrats et historiens mais aussi archivistes. La présentation des archives dans les périodes de conflits, leur importance primordiale pour la défense des droits de l'Homme, ce sont là les principaux thèmes qui ont été abordés par les archivistes professionnels. On peut signaler plus particulièrement la communication de Mme Anne Pérotin, professeur à l'université Alberto Hurtado (à Santiago du Chili) sur le rôle des archivistes et de la justice dans la transmission intergénérationnelle.

Il avait été demandé à la présidente d'AsF-section France de présider une table ronde, celle concernant la part des archives dans la construction de la mémoire collective et du savoir de l'historien. Au cours de cette dernière Mme Anna Svenson, directrice des archives de Malmö en Suède a parlé de son expérience dans les archives judiciaires de différents pays, M. Kabanda, de la transmission orale de l'histoire du Rwanda et M. Joël Hubrecht du procès inachevé de Milosevic.